

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15041
Adresse du site	102 Rue de Provence	Hauteur	R+8 (34m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Centre commercial
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Présence de Free (0/200/270/90°) et de SFR (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	22/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHZ) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 10°
Estimation	0° < 2V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (Az 120°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes de 2m par des antennes accueillant la nouvelle fréquence et de laisser inactives les 3 antennes de 1.4m
Zone technique	Les nouveaux modules techniques seront placés au pied du mât des antennes invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	36m (Az 120 et 240°) 38.40m (Az 0°)

Date :

Conformité du dossier

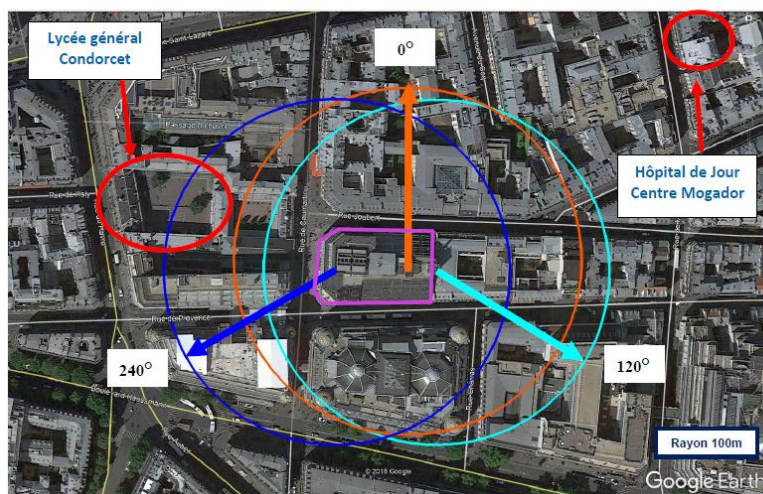
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable ☐	Défavorable ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

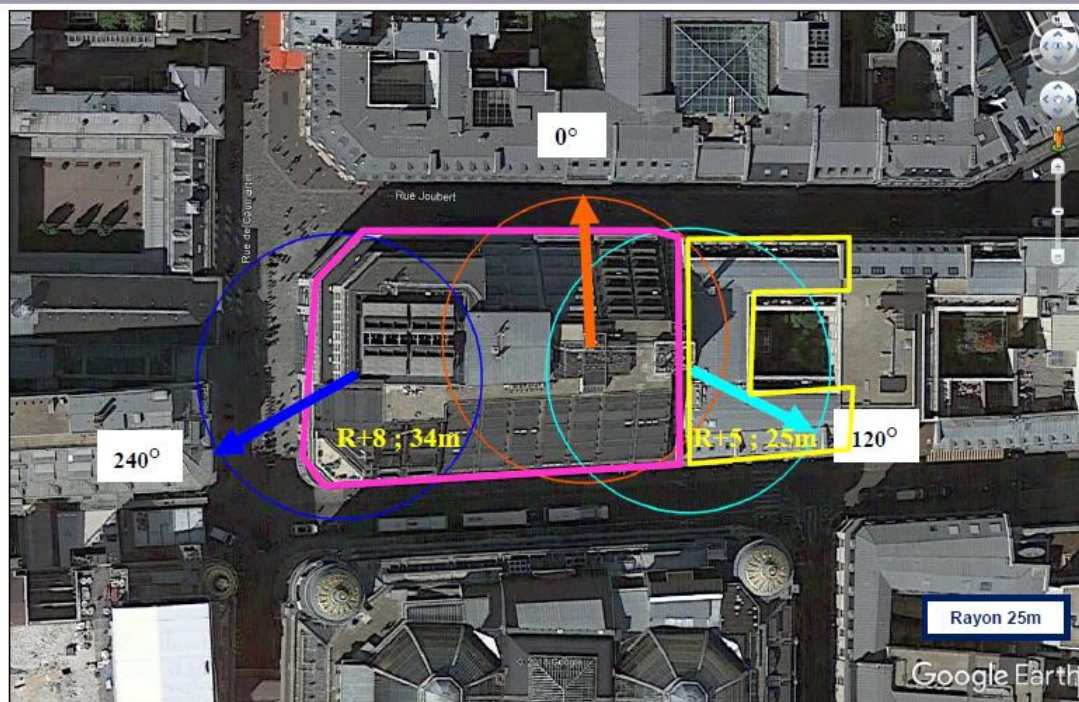
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée général Condorcet	8 rue du Havre 75009 PARIS	R + 1	NON	70m	Inférieur à 1 V/m
Hôpital de jour Centre Mogador	30 rue de Mogador 75009 PARIS	R + 5	NON	194m	Inférieur à 1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



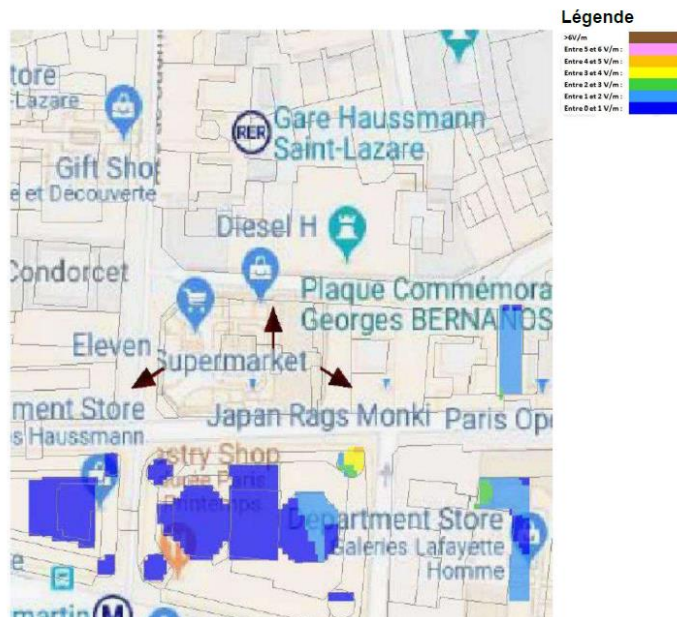
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

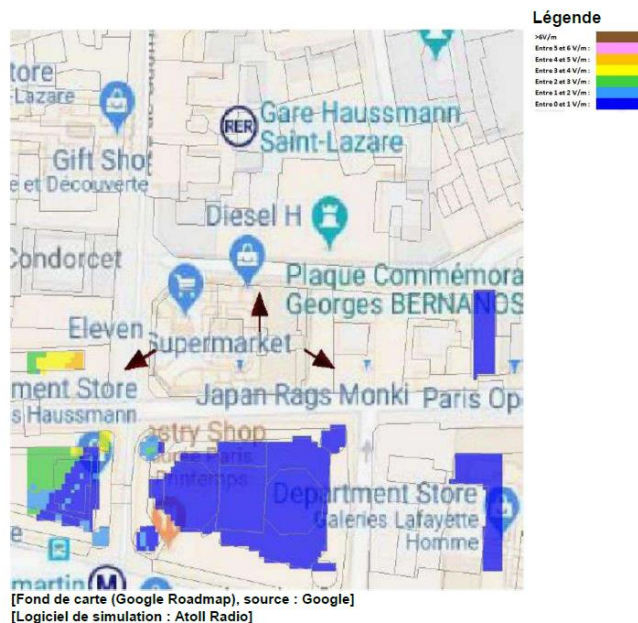
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 34,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 31,5 m.



c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	34,5 m	31,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Etat projeté :



Pas de changement de l'état visuel

Vue des Azimuts

